



67^e session de l'Assemblée générale

Point 27 de l'ordre du jour

Développement social Social development

New York, le 8 octobre 2012

Déclaration prononcée par M. Mattia Zanazzi, Représentant de la jeunesse

Monsieur le Président,

2012 est une année riche en anniversaires. J'attirerai aujourd'hui votre attention sur trois d'entre eux. Bien plus qu'une simple célébration d'événement, les anniversaires offrent une bonne occasion de mettre en regard nos aspirations et les objectifs atteints. C'est ce que je ferai en prenant les exemples de l'éducation et de la participation.

Le premier anniversaire marque les dix ans de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. En 2002, la Suisse était le premier Etat à intégrer l'organisation des Nations Unies suite à une votation populaire, illustration importante de la participation politique et de la démocratie directe. Lorsque notre pays est devenu membre de l'ONU, nous avons réalisé à quel point ce nouveau niveau de participation impliquait des responsabilités quant à nos actions. Les jeunes d'aujourd'hui ont hérité les décisions du passé. Aujourd'hui notre devoir est de porter un regard critique sur la situation actuelle, d'endosser nos responsabilités et d'examiner comment continuer à avancer.

A cet égard, la Suisse se réjouit du nouveau programme d'action défini par le Secrétaire général pour les cinq prochaines années qui prévoit, entre autres priorités, le renforcement du volet « jeunes » des programmes en vigueur en matière d'emploi, de création d'entreprise, de participation à la vie politique, de citoyenneté et de protection des droits, ainsi que d'éducation, notamment en matière de santé procréative. La nomination d'un conseiller spécial pour la jeunesse, ainsi que la création d'un programme de volontariat pour les jeunes et d'un plan d'action à l'échelle des Nations Unies axé sur la jeunesse sont des initiatives bienvenues qui permettront de mieux donner la parole aux jeunes dans le monde. Un rôle actif doit par ailleurs leur être octroyé pour la mise en œuvre de ces idées et projets. Laissons les jeunes prendre ces responsabilités et participer aux débats qui les concernent.

Le deuxième événement que je voudrais citer est la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, également connue sous le nom de Rio+20. Les jeunes se sont montrés – à juste titre – assez critiques vis-à-vis de cette commémoration.

La participation est inextricablement liée à l'éducation, qu'elle soit formelle ou informelle. La déclaration finale du sommet Rio+20 fait de l'éducation une condition essentielle de la réalisation du développement durable, de l'éradication de la pauvreté, de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et du développement humain. Elle souligne en outre l'importance de l'éducation tant formelle qu'informelle dans la participation pleine et entière des femmes comme des hommes, notamment des jeunes. L'éducation est donc une condition sine qua non de la participation active à la vie politique de la communauté et donc au processus de prises de décisions.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse montre à quel point les jeunes issus des groupes de populations les plus vulnérables sont particulièrement désavantagés en termes d'éducation et de possibilités de participation. Le troisième anniversaire sur lequel je souhaite attirer l'attention est l'un de ceux dont les jeunes issus de communautés vulnérables ne manquent pas de se rappeler : celui de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, un texte adopté il y a tout juste vingt ans par l'Assemblée générale de l'ONU.

La majorité des jeunes appartenant aux minorités n'ont malheureusement pas connaissance des droits énoncés dans cette déclaration. Bien souvent, ils ont un accès limité à l'éducation du fait de discriminations, de conditions économiques difficiles ou d'une trop grande distance à parcourir. Dans la plupart des pays, les minorités sont sous-représentées dans les processus politiques et les institutions gouvernementales, soit parce qu'elles sont désavantagées involontairement, soit parce qu'il y a un manque de volonté politique.

L'intégration des minorités passe par l'éducation et la participation, et vice-versa. Le défaut de participation, l'exclusion sociale et économique, ainsi que la difficulté de faire valoir ses droits génèrent une mise en retrait, en particulier chez les jeunes. La méconnaissance des droits des minorités nuit à l'établissement de la paix durable et sème les graines de la violence de demain. Les évolutions récentes un peu partout dans le monde ont montré et continuent de montrer quelles conséquences un tel défaut de participation peut avoir.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse promeut parmi les jeunes des idéaux de respect mutuel et de compréhension entre les peuples. L'éducation permet notamment la communication entre les minorités et le reste de la population, et donne aux jeunes issus de groupes minoritaires les moyens de devenir des acteurs du changement au sein de leur communauté. Alors qu'elle était un inconvénient, l'appartenance à une minorité devient une chance grâce à l'éducation et à la participation, offrant aux institutions et aux communautés de nouvelles ressources inestimables.

Monsieur le Président,

Il y a vingt ans, la Déclaration de Rio insistait sur la nécessité de mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin d'assurer un développement durable et de garantir à chacun un avenir meilleur. Il reste encore beaucoup à faire pour y parvenir. Les jeunes, qui n'ont jamais été aussi nombreux – ils sont près de trois milliards aujourd'hui – comptent sur nos actions de cette Assemblée générale. Nous devons nous montrer prêts à nous engager vraiment et à endosser nos responsabilités.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr. Chairman,

2012 is a year of anniversaries, and today I would like to mention three of them. Anniversaries are not just a cause for celebrations; rather, they represent a good occasion to confront our aspirations and our achievements, something I intend to consider with regard to two issues in particular, education and participation.

The first anniversary marks the ten years of Switzerland's membership with the United Nations. It was the first time ever that a State joined the organization by popular vote, an important illustration of political participation and direct democracy. When Switzerland joined the United Nations, we acknowledged how this new level of participation meant greater responsibilities for our actions. Today's youth had little say in past decisions, but we have a critical role to judge today's situation and make our contributions on how to move forward and take on those same responsibilities.

In this regard, Switzerland welcomes the new five-year action agenda of the Secretary General to deepen, among other priorities, the youth focus of existing programmes on employment, entrepreneurship, political inclusion, citizenship and protection of rights, and education, including on reproductive health. The institution of a Special Advisor for Youth, the creation of a youth volunteer programme and the new System-Wide Action Plan on Youth are refreshing initiatives to better give a voice to youth all around the world. Youth, however, must also be given an active role in the implementation of these ideas and projects. Let youth take on those responsibilities and be part of the discussion regarding itself.

The second event I will consider is the United Nations Conference on Sustainable Development, also known as Rio+20. Young people have looked at this commemoration critically, and with reason.

Participation is inextricably related to education, both formal and informal. The final Outcome Document of the conference listed education as an essential condition for achieving sustainable development, poverty eradication, gender equality and the empowerment of women, as well as human development. Furthermore, it stated the importance of formal and informal education for the full participation of both, women and men, and in particular young people. Education is an absolute condition for full and active participation in the political life of the community and thus in the decision making process.

The World Programme on Youth denotes how youth belonging to vulnerable groups are particularly disadvantaged in education and participation opportunities. The third anniversary I will mention today is one that youth belonging to one vulnerable group in particular is remembering: that of the Universal Declaration of the Rights of Persons belonging to National or Ethnic, Religious and Linguistic Minorities passed twenty years ago by this General Assembly.

Youthful minorities are often unaware of the rights provided by this Declaration. For them, accessibility to education is often limited by discrimination, economic conditions and physical distance. Minorities are vastly underrepresented in the political processes and governing institutions of most countries, either inadvertently disadvantaged or because of a lack of political will.

Integration of a minority is a two-way street revolving around education and participation. Lack of participation, social and economic exclusion, and the difficulty to access rights create diffidence, particularly among youth. Ignoring minority rights forfeits lasting peace and sows the seeds for future violence. Recent developments around the world showed and are still showing us what the consequences of such lack of participation may bring.

The World Programme of Action on Youth promotes education on mutual respect and understanding with the ideal of tolerance among youth. Education enables communication between a minority and the rest of the population and at the same time empowers youth belonging to minorities to take on their role as agents of change within their communities. Through education and participation, belonging to a minority can transform from a disadvantage into an opportunity, providing the institutions and the community with new and invaluable resources.

Mr. Chairman,

Twenty years ago, the Rio Declaration promoted the creativity, ideals and courage of the youth of the world as tools to be mobilized in order to achieve sustainable development and ensure a better future for all. That future is still far from being achieved. The largest generation of young people the world has ever known, numbering almost three billion, is counting on our actions in this General Assembly. We must be ready to really participate and to take on our responsibilities.

Thank you, Mr. Chairman.